



Rèves, le 29 novembre 2018

Chers Parents,

Le jeudi 20 décembre 2018, vous êtes invités à reprendre le bulletin de votre enfant. Vous avez reçu un document annonçant l'heure de rendez-vous chez un des co-titulaires de votre fille/fils.

Le vendredi 21 décembre 2018 (entre 11h15 et 13h), vous aurez la possibilité de consulter les copies d'examens ou d'échanger avec les enseignants concernant la deuxième période pour les élèves du 1er degré.

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous demandons de prendre rendez-vous à l'Accueil B ou C, le jour de la remise des bulletins. Si une photocopie de l'examen est nécessaire à la réussite de votre enfant, son prix forfaitaire est de 2,50 euros (par exemplaire).

Nous vous rappelons qu'un Parent ne peut (rece)voir que la copie de l'examen de son enfant. L'accès aux examens des tiers est légalement interdit.

Pour celles et ceux devant retirer une photocopie de l'examen, vous devrez vous présenter à l'Accueil du bâtiment B, **APRES** avoir discuté de l'épreuve avec l'enseignant/e. Ce/cette dernier/ère vous donnera un document "engagement" et vous fera signer pour accord.

Document "engagement"

- Je certifie que ces documents seront utilisés en toute bonne foi, à savoir permettre de comprendre l'évaluation et les manquements de l'élève.
- Conformément à la législation belge, seuls les parents et l'élève majeur auront accès à ce document : la consultation de la copie d'un tiers est interdite par la loi.
- Je m'engage à ne pas le diffuser par quel que moyen que ce soit.

Pour votre information, les enseignants vous attendront uniquement au bâtiment B

⇒ rez-de-chaussée : Enseignants Français

⇒ 1er étage : Enseignants Math + Sciences

⇒ 2e étage : Enseignants Langues.

⇒ 3e, 4e, 5e étages : Enseignants Histoire, Géographie, religion, EDM, latin, Education physique, ...

Veuillez recevoir, Chers Parents, nos meilleures salutations.

Isabelle AGNEESSENS
Directrice

Stéphane SANTARONE
Directeur adjoint